

DEC132135INS2I

Décision portant nomination de M. Patrick Sénac aux fonctions de directeur du groupement de recherche GDR725 intitulé « Architecture Systèmes Réseaux (ASR) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 123168INS2I du 21 janvier 2013 portant notamment modification de la décision n° 10A013DSI du 26 mars 2010 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS) ;

Vu la décision n° 123169INS2I du 24 janvier 2013 portant nomination de M. Patrick Sénac aux fonctions de directeur par intérim du groupement de recherche n°725 intitulé « Architecture Systèmes Réseaux (ASR) » ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du comité scientifique du groupement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Patrick Sénac, Professeur à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace, est nommé directeur du groupement de recherche intitulé « Architecture Systèmes Réseaux (ASR) » n° de code GDR725 à compter du 1^{er} juillet 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 juillet 2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand